

# Mesures Techniques, Choix Institutionnels et Équité dans l'usage d'une ressource commune : le cas du littoral marseillais

Dominique Ami - Juliette Rouchier

GREQAM - AMU-CNRS



- ▶ Dominique Ami, Economie, AMU-GREQAM
- ▶ Juliette Rouchier, Economie, CNRS-GREQAM
- ▶ Stéphane Calandra, Anthropologie, Centre Norbert Elias, EHESS.

Master en Sciences Sociales de l'EHESS mention RCAHS  
(Recherches comparatives en anthropologie, histoire et sociologie)

# Question scientifique et contexte initial (1)

- ▶ Point de départ, question très générale :
  - ▶ Qu'est-ce qu'une bonne gestion du littoral côté mer ?
- ▶ Economie néoclassique : bonne gestion = gestion efficace
- ▶ Vision étroite de "bonne" mais aussi une vision étroite de l'efficacité chez les économistes néoclassiques.
- ▶ Littoral : ressource commune (rivalité et non exclusion)
- ▶ Solutions "techniques" : taxes, permis, réglementation.
- ▶ Outils et des concepts qui peinent à rendre compte de la complexité de la gestion des écosystèmes littoraux.

## Question scientifique et contexte initial (2)

Pour juger de la "bonne" gestion d'une ressource commune, il nous semble nécessaire de discuter au moins 4 aspects

1. Efficacité économique
2. Équité dans l'accès à la ressource
3. Pérennité du mode de gestion de la ressource
4. Légitimité des choix faits concernant la gestion de la ressource (acceptabilité sociale)

Les points, 2,3 et 4 sont difficiles à traiter dans le cadre de la théorie économique standard.

## Question scientifique et contexte initial (3)

- ▶ On se tourne vers l'approche institutionnaliste développée par Ostrom et son "Ecole".
- ▶ Avec une définition extrêmement large de l'institution comme "l'ensemble des règles utilisées".

### Première reformulation de la question posée

- ▶ Qu'est ce qu'une "bonne" institution pour gérer une ressource commune ?
- ▶ C'est une institution qui fonctionne "bien" : qui permet la durabilité de la ressource et la durabilité de sa consommation, de ses usages.

# Question scientifique et contexte initial (4)

- ▶ Reformulation des 4 critères précédents afin
  - ▶ Décrire et analyser le fonctionnement d'une institution.
  - ▶ De juger de sa performance.
- ▶ Efficacité économique
  - ▶ c'est une question qui n'est pas évacuée chez Ostrom, même si elle est traitée plutôt comme la recherche d'un seuil de satisfaction (Satisficing - Simon- rationalité limitée) que comme la recherche de la meilleure solution.
- ▶ Equité dans l'accès à la ressource
- ▶ Pérennité de l'institution
- ▶ Légitimité de l'institution (acceptabilité sociale)

## Passage de la "Gestion" à la "Gouvernance"



# Méthodologies mises en oeuvre (1)

**Terrain** : Un terrain volontairement très vaste initialement

- ▶ littoral marseillais, au sens large : La Ciotat - Côte Bleue

## Recueil de données (1)

- ▶ Approche qualitative : réalisation d'entretiens semi-directifs.
- ▶ Etude exploratoire initialement prévue auprès de trois catégories d'acteur, considérés comme emblématiques
  1. pêcheurs professionnels
  2. plaisanciers
  3. des gestionnaires d'espace naturels ou autres décideurs publics.
- ▶ Elargissement à d'autres usages : kayak, plongée et chasse sous-marines, bateliers.

## Recueil de données (2)

Exemples de question dans notre grille d'entretiens permettant d'explorer les 4 critères précédents :

- ▶ Acteurs et les règles : "Qui sont les autres acteurs du littoral ? Selon vous, qui gère le littoral ? Participez-vous à la gestion du littoral ? ...
- ▶ Équité : "Pensez-vous qu'il existe des privilégiés ? Des laissés pour compte ? Avez-vous déjà vécus des situations injustes ?"....
- ▶ Légitimité : "Qui règle les conflits ? Qui devrait les régler ? Qui devrait participer à la gestion du littoral ?" ...
- ▶ ....

## Traitement et analyse des données obtenues par entretiens semi directifs

- ▶ Mobilisation du IAD framework (Institutional Analysis and Development framework ).
- ▶ Qu'est ce que les outils forgés par les "institutionnalistes" nous permettent de lire de la complexité (et de l'efficacité, au sens commun) de la gestion du littoral marseillais ?
- ▶ Ce travail : étude exploratoire

Les concepts qui permettent de définir le cadre

- ▶ **l'arène d'action** : contexte d'action + acteurs.
  - ▶ les **règles**.
  - ▶ analyse **multi-niveaux** et imbrications.
- 
- ▶ Analyser les interactions entre les acteurs et leurs résultats.
  - ▶ Evaluer ces résultats.
  - ▶ Focus sur les éléments nécessaires à l'émergence et la pérennité d'une "bonne" institution.
  - ▶ "Understanding Institutional Diversity", (Ostrom 2005).

# Trois niveaux de règles pour trois niveaux de droits

- ▶ **Les règles opérationnelles ou d'usage** : elles définissent les droits d'accès, de prélèvement. Quand, où, comment faire les choses pour les individus autorisés, mais aussi : Qui surveille ? Qui sanctionne ? Indépendance vis-à-vis de la source de ces règles. Les solutions techniques sont là.
- ▶ **Les règles de choix collectifs** : elles définissent les droits de gestion et d'exclusion. Comment se font les choix collectifs par les acteurs autorisés à participer à la décision collective. C'est le niveau où se déroulent les décisions de gestion, de politiques publiques, ... Changement des règles d'usage.
- ▶ **Les règles constitutionnelles** : elles définissent les procédures de choix collectifs ? Comment les règles de choix collectifs peuvent changer et qui peut participer à ces décisions (processus d'élaboration et de modification).



# Résultats : Arène de choix et objectifs des acteurs (1)

## La définition du littoral

- ▶ Réponses assez courtes et assez générales.
- ▶ Les acteurs donnent une définition aussi floue que la définition "officielle" ...
- ▶ Mais une définition cohérente dans l'ensemble des entretiens.

## Importance

- ▶ Conservation, protection du littoral.
- ▶ Le littoral est perçu comme un espace fragile et menacé qu'il est important de protéger.
- ▶ C'est un objectif et une responsabilité individuels et collectifs.

## Résultats Acteurs : objectifs (2)

- ▶ Vision partagée du littoral qui est une vision patrimoniale.
- ▶ Chez Ostrom : un point de départ nécessaire à l'établissement d'une "bonne" gouvernance de la ressource commune.
- ▶ Ostrom et Janssen (2006) : Individuals who want to achieve collective objectives over time must find a wide variety of institutional mechanisms that enable them to create fair rules of contribution and distribution and ways of monitoring people's contributions without squelching cooperation by overmonitoring. Without these mechanisms, a few individuals can begin to grab benefits. Then, levels of trust and cooperation plummet rapidly .
- ▶ **Question : est ce que l'organisation institutionnelle à l'oeuvre sur le littoral marseillais permet d'atteindre cet objectif commun ?**



# Résultats Acteurs : identification, usages et gouvernance (1)

- ▶ Les acteurs que nous avons interrogé (usagers, gestionnaires d'espace, élus, services de l'Etat ou des collectivités territoriales, établissement public à caractères administratif), perçoivent deux cercles d'acteurs au sein de l'arène d'action.
  - ▶ Les usagers
  - ▶ Les autres acteurs où les gestionnaires d'espace occupent une place privilégiée.
  - ▶ Parmi les gestionnaires d'espace le PNCaI occupe une place privilégiée.

## Plus précisément

- ▶ Le discours des usagers se focalise sur les autres usagers et le PNCaI.
- ▶ Les gestionnaires d'espace et les autres acteurs citent les usagers et d'autres acteurs "institutionnels" (Affaires Maritimes, CUM, ...), le PNCaI est aussi très présent.



**Mais** des récurrences dans le discours concernant

- ▶ Les "Touristes"
  - ▶ qui n'ont pas de vision patrimoniale.
  - ▶ que le parc attire ou essaie d'attirer.
  - ▶ L'arène d'action est un **milieu ouvert**.
- ▶ Les "Gros" pollueurs
  - ▶ La station d'épuration insuffisante à Cortiou et les boues rouges à Cassis.
  - ▶ perçus comme générateurs de nuisance (= pollution) mais non de conflit.
  - ▶ qui "de fait" n'ont pas de vision patrimoniale.
- ▶ Touristes et "Gros" pollueurs : extérieurs à l'arène.

## Résultats Acteurs : identification, usages et gouvernance (2)

Traits marquant de la perception de l'arène d'action par les usagers :

- ▶ Le Parc est perçu comme l'institution centrale de gestion de l'espace (focalisation du discours).
- ▶ Quelques désaccords (zones de non-pêche) ou conflits ponctuels, mais ne sont pas au centre des discours.
- ▶ Ils déclarent avoir peu observé de conflits, essentiellement d'usage. Ils ignorent la plupart du temps qui les gère, comment les résoudre.
- ▶ Police apparaît insuffisante pour faire respecter les règles.  
"Laws and regulation must be enforced to become rules"  
(Schlager and Ostrom;1992)

# Un premier diagnostic

- ▶ Focalisation sur le PNCaI comme lieu de décision et de résolution (de génération ? ) des problèmes.
- ▶ Des règles d'usage globalement bien acceptées.
- ▶ Des acteurs importants, " Touristes" et "gros" pollueurs (générateurs d'externalité) pensés comme hors de l'arène d'action.
- ▶ Une arène d'action qui semble être mal définie : avec des acteurs importants perçus mais surtout maintenus à l'extérieur de l'arène.
- ▶ Confusion dans les niveaux de règles.

# Résultats : Légitimité et pérennité (1)

Deux types de règles sont identifiés : les règles opérationnelles (usages) et les processus collectifs de décisions qui ont abouti aux règles opérationnelles en place :

- ▶ Les règles opérationnelles sont peu remises en cause, sauf les délimitations des zones de non pêche, les restrictions concernant la chasse sous-marine...
- ▶ Les processus collectifs de décisions qui ont présidé à la mise en place du PNcal :
  - ▶ La création du Parc et une partie des décisions sont vues comme "politiques" et surtout non locales.
  - ▶ La concertation a été mal faite : mauvaise écoute, création de groupes non représentatifs (diversité des pêcheurs non prise en compte)

## Résultats : Légitimité et pérennité (2)

- ▶ Est-ce que cela augure d'un non-respect du PNCaI ?
- ▶ Ce n'est pas évident : tout en se plaignant, **tous** les acteurs prennent acte de l'existence du parc.
- ▶ Pas de demande de disparition (au moins chez les personnes interrogées sont certaines sont quand même très remontées contre le parc).

### Un deuxième diagnostic

- ▶ Légitimité du second niveau de règles : règles de choix collectifs.
- ▶ Mise en évidence d'un niveau manquant ou perçu comme manquant : niveau constitutionnel qui permet de penser la dynamique des règles opérationnelles, des règles de choix collectifs et des acteurs autorisés à participer à ces choix.

# Discussion : Le littoral comme ressource commune et la mise en oeuvre d'une bonne gouvernance selon Ostrom (1)

## Points forts

- ▶ Forte vision patrimoniale de la ressource.
- ▶ Objectif individuel et collectif de préservation et de conservation.
- ▶ Responsabilité individuelle et collective dans sa préservation et sa conservation.

# Discussion : Le littoral comme ressource commune et la mise en oeuvre d'une bonne gouvernance selon Ostrom (2)

## Points Faibles

- ▶ Des lacunes dans les règles opérationnelles : manque d'enforcement des règles (police insuffisante)
- ▶ Des acteurs importants perçus et maintenus en dehors de l'arène.
- ▶ Le troisième niveau de règles, le niveau constitutionnel, semble avoir disparu de l'arène.
- ▶ Des règles opérationnelles et des règles de choix collectifs perçues comme figées par la création du Parc.

**Les acteurs pensent-ils sincèrement être arrivés au bout d'un processus (usagers)  
ou perçoivent ils seulement des débuts difficiles (autres acteurs) ?**

# Perspectives de recherche (1)

- ▶ Choix de mesures techniques pour réduire les nuisances présentes.
- ▶ Comment développer l'hypothèse qu'il est possible de modifier la gouvernance de la zone en ne définissant pas tout à partir du parc ?
- ▶ Comment remettre le troisième niveau de règles dans l'arène d'action ?

## Perspectives de recherche (2)

- ▶ SES (Social Ecological System) : l'écosystème est alors considéré comme une variable endogène.
- ▶ Démarche interdisciplinaire
- ▶ Cela permettra de prendre en compte la spécificité de l'écosystème dans lequel se situe l'arène d'action.
- ▶ Idée : c'est la combinaison de la grande diversité des systèmes sociaux et des systèmes écologiques qui différencie les expériences et informations des individus qui les habitent et donc leur comportement et leur connaissance.

# Attentes vis à vis de l'OHM

- ▶ Aide à l'interdisciplinarité pour SES
- ▶ Vision d'Ostrom : emboîtement d'arènes d'action : Aide à la définition d'arène d'action plus restreinte à l'intérieur de l'arène "littoral marseillais" afin de proposer des "jeux" d'acteurs.

MERCI DE VOTRE ATTENTION !

